



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 122186

## Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur le nouveau permis de conduire. Le Parlement européen a voté la mise en circulation du permis de conduire européen, destiné à remplacer progressivement les 110 modèles existant dans l'Union. Les permis en circulation devront être échangés au plus tard en 2033. Il le prie de bien vouloir lui indiquer les conditions de mise en circulation de ce nouveau permis en Italie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122186

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire (II)

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2007, page 3669